



Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville



EN MARCHÉ

Blainville • Bois-des-Filion • Lorraine • Sainte-Thérèse Mars 2020

✉ Louise.Chabot@parl.gc.ca

📘 Louise Chabot-Députée de Thérèse-De Blainville

LE MOT DE LA DÉPUTÉE

Nous voilà, avec notre premier bulletin « En marche », un outil pour vous informer des actions que nous menons, pour vous ! Une voix forte pour les gens d'ici, c'est mon engagement!

Et c'est avec vous que je compte le faire.

Ici, la mobilité, les services aux citoyens et la solidarité sociale sont des priorités auxquelles je prête une grande attention. Déjà en marche, je parcours les quatre coins de la circonscription à la rencontre des élus, des organismes communautaires, des commerçants, des jeunes, des gens d'affaires, car je crois sincèrement que c'est ensemble, en collaboration, que nous pouvons faire avancer nos préoccupations communes, les vôtres!

J'apporte ma voix et mon soutien aux projets d'infrastructures, tel la 19, sans perdre de vue d'autres chantiers tout aussi importants pour un environnement durable et pour la qualité de vie des citoyennes et citoyens de la région.

À Ottawa nous nous sommes imposés rapidement et efficacement pour défendre les intérêts des québécoises et des québécois sur des enjeux aussi fondamentaux que la laïcité, la langue française, l'environnement, les récents accords commerciaux, la gestion de l'offre, la sécurité du transport ferroviaire, le soutien aux travailleuses et travailleurs dans des secteurs névralgiques de notre économie.

Je suis fière de porter la responsabilité des dossiers de l'emploi, du développement de la main d'œuvre et du travail. Dans le contexte actuel du monde du travail il y a fort à faire sur plu-

sieurs enjeux. La modernisation du Code canadien du travail tout comme celle du régime de l'assurance-emploi s'impose. Et, dès la première semaine à la Chambre des communes nous avons porté la demande de prolonger de 15 à 50 semaines les prestations d'assurance emploi pour les maladies graves. Une question d'équité, de respect et de dignité.

En marche pour les Québécoises et les Québécois, c'est Nous!

Mes cordiales salutations.

Bonne lecture!



Notre équipe! De gauche à droite: Maxime Ducharme, adjoint parlementaire, Simon Beaudoin, attaché politique responsable des dossiers locaux, Caroline Labelle, attachée politique responsable des communications, Louise Chabot, députée et Michel Dicaire-Acosta, directeur du bureau de circonscription.



CAFÉ RENCONTRE avec votre députée

8, rue Saint-Charles, Sainte-Thérèse • Dimanche 5 avril • 10h à 12h

Confirmez votre présence : louise.chabot@parl.gc.ca ou 450-965-1188



L'environnement au Canada

Le Canada est un cancre en matière d'environnement. Le cas du pipeline Trans Mountain est un exemple parfait de l'inconséquence du gouvernement fédéral dans ce dossier. Alors que d'un côté le Canada s'est engagé, par la signature de l'Accord de Paris, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), la construction du pipeline Trans Mountain vient à lui seul rendre cet objectif inatteignable. Un seul pays parmi les pays du G20 fait pire que le Canada : l'Australie. Un pays malheureusement célèbre pour ses centrales au charbon et les incendies dévastateurs de cet hiver.

Une décision majeure de la Cour Suprême

Le 16 janvier dernier, la Cour suprême du Canada a rejeté les prétentions de la Colombie-Britannique dans le dossier Trans Mountain. La province affirmait avoir son mot à dire dans le projet d'agrandissement du pipeline. La réponse de la Cour? À partir du moment où un projet de pipeline touche plus de deux provinces ou territoires, c'est Ottawa qui décide (art.91 de la Constitution canadienne). Ce que cette décision vient confirmer, c'est le pouvoir **total et absolu** du gouvernement fédéral d'autoriser des pipelines n'importe où au Canada.

Énergie Est, Québec

Le Québec est passé bien près d'être aux prises avec un problème similaire à celui de la Colombie-Britannique avec le projet Énergie Est. Le tracé du pipeline, qui partait de l'Alberta pour se rendre au Nouveau-Brunswick, traversait **plus de 800 cours d'eau**, dont les rivières des Outaouais, des Mille-Îles et des Prairies ainsi que le fleuve Saint-Laurent. En plus du risque énorme de contamination de l'eau potable pour les 4 millions de gens qui habitent le Grand Montréal, ce projet allait encore une fois hausser le bilan d'émission de GES du Canada. La pétrolière TransCanada a abandonné son projet en octobre 2017, mais rien ne garanti qu'un autre projet de ce genre ne verra pas le jour.

Teck Frontier, Alberta

S'il était approuvé par le gouvernement libéral de Justin Trudeau, Teck Frontier serait le plus grand projet de mine de sables bitumineux au monde. De 4,1 à 6 mégatonnes de gaz à effet de serre supplémentaires seraient émis dans l'atmosphère et ce, chaque année **pendant 41 ans**.

L'ENVIRONNEMENT, C'EST NOUS!

Environnement et souveraineté

Les objectifs du Québec en matière d'environnement sont bien différents de ceux du Canada, surtout lorsqu'il est question du pétrole albertain. Le problème, c'est que le gouvernement fédéral peut légiférer dans certains domaines, même quand les provinces s'y opposent. À partir du moment où des travaux relèvent de l'intérêt national, c'est le fédéral qui a le dernier mot. Le dossier Trans Mountain illustre bien cette situation.

Les positions du Bloc Québécois en environnement

Au Bloc Québécois, nous prenons la question environnementale au sérieux. C'est pourquoi nous allons déposer un projet de loi qui va demander que le Canada respecte les cibles de l'Accord de Paris. Nous voulons des mesures concrètes et les moyens financiers nécessaires pour implanter ces mesures. Un second projet de loi va aussi être déposé pour demander que la compétence du Québec en environnement ait la priorité sur la législation fédérale.

Le Québec vs le reste du Canada

Depuis 1990, le Québec a diminué ses émissions de GES de 8,7%. Le Canada? Ses émissions ont augmenté de 19,9%.

On se rappellera que le Parti conservateur a déchiré l'Accord de Kyoto. Les libéraux, eux, ne respectent pas l'Accord de Paris. Pendant ce temps, toujours plus de projets polluants sont sur la table au Canada.

Le temps n'est plus à l'attente, il faut passer à l'action!

AU BLOC QUÉBÉCOIS, ON VEUT DES ACTIONS CONCRÈTES POUR L'ENVIRONNEMENT.



**22 AVRIL
JOUR DE LA TERRE**

Souligné depuis 1995 au Québec, le Jour de la Terre va célébrer son 50^e anniversaire cette année. C'est une journée hautement symbolique où les membres de la société civile, que ce soit des organisations, des institutions ou des individus, sont appelés à souligner l'importance de l'environnement.



DOSSIERS LOCAUX

Autoroute 19 et mobilité

Les choses avancent dans le dossier de l'autoroute 19. Le gouvernement est à l'étape des plans et devis, préalable au lancement de l'appel d'offres pour la construction de l'autoroute. De façon plus large, la question de la mobilité est un enjeu majeur pour les citoyennes et citoyens de la circonscription (autoroute 15, autoroute 13, voies réservées, transport en commun, électrification des transports, etc.). Rappelons-nous toutefois que c'est Québec qui détermine les priorités en matière d'infrastructures routières. L'argent devrait donc être versé à Québec par Ottawa. C'est au Québec de décider de ses priorités.

Logement social

La situation du logement devient de plus en plus problématique au Québec. Plusieurs villes, dans différentes régions, vivent une crise du logement. La pénurie de logement abordables est dramatique pour les gens touchés. Le Bloc Québécois réclame que le gouvernement fédéral transfère rapidement les sommes qui ont été promises au gouvernement du Québec. Ottawa doit remettre les sommes à Québec et ce, sans condition. Ce n'est pas à Ottawa de décider des priorités et des besoins du Québec!

DOSSIERS NATIONAUX

Assurance-emploi

En décembre dernier, en compagnie d'Yves-François Blanchet, je rencontrais le premier ministre Justin Trudeau sur l'assurance-emploi pour les personnes aux prises avec des

maladies graves. En ce moment, ces personnes n'ont droit qu'à 15 semaines d'assurance-chômage. C'est nettement insuffisant! Les demandes du Bloc Québécois sont d'augmenter le nombre de semaines à 50. Une personne en situation de maladie grave ne devrait pas avoir à s'inquiéter d'autre chose que de prendre soin de sa santé

Code du travail

Nous avons apporté notre soutien cet hiver aux travailleuses et aux travailleurs des aéroports de Dorval et Mirabel, qui doivent sans cesse se battre pour conserver leurs acquis. Des changements doivent être apportés au Code canadien du travail, qui ne contient pas les mêmes protections que le Code du travail du Québec. Tous les travailleurs Québécois devraient avoir les mêmes droits !

AUTRES DOSSIERS

Laïcité

Le Bloc Québécois est intervenu à plusieurs reprises pour demander que le gouvernement libéral cesse de subventionner directement ou indirectement les personnes ou organismes qui s'opposent à la Loi sur la laïcité de l'État (loi 21). Rappelons-nous que 125 000 \$ avaient été accordés à la Commission scolaire English-Montreal (CSEM), via le Programme d'aide judiciaire, pour la soutenir dans ses démarches juridiques contre la loi 21, une loi adoptée démocratiquement par l'Assemblée nationale du Québec. Grâce aux interventions du Bloc Québécois, qui a dénoncé haut et fort la situation, la CSEM a déclaré publiquement qu'elle renonçait à cet argent. Nous continuerons de veiller à ce que le gouvernement fédéral ne s'ingère pas dans les décisions du Québec!

EN ACTION SUR LE TERRAIN!



Gala persévérance scolaire, Lorraine



Cocktail de la présidente, 35^e anniversaire de la CCITB



Déjeuner des Chevaliers de Colomb de Bois-des-Filion et Lorraine

PROJETS DE LOI À ÊTRE DÉPOSÉS PAR LE BLOC QUÉBÉCOIS

- Déclaration d'impôt unique
- Obligation pour le gouvernement fédéral de se conformer aux obligations de l'Accord de Paris sur les changements climatiques
- Faire de la connaissance suffisante du français une condition pour l'obtention de la citoyenneté à partir du Québec
- Exclure la gestion de l'offre des futures négociations commerciales
- Assurer la préséance des juridictions du Québec en environnement
- Soustraire le Québec à la Loi sur le multiculturalisme canadien



LA VOIX DES ORGANISMES D'ICI!

Nous tenons à offrir un espace aux organismes d'ici pour faire la promotion de leur mission et de leurs événements à venir. Communiquez avec nous pour plus d'information.



Le Petit Peuple

Notre organisme, Le Petit Peuple, offre des services gratuits à la population dans le besoin de la MRC Thérèse-de-Blainville depuis maintenant 30 ans. Nous vous invitons à bruncher entre 9h et 12h, le premier dimanche de chaque mois, pour seulement 10 \$ par personne, à volonté. Les profits contribueront au financement du voyage d'entraide humanitaire 2020 au Bénin de notre groupe de jeunes âgés de 14 et 20 ans.

10 \$/personne, gratuit pour les 10 ans et moins.

500, boulevard Curé-Labelle, Blainville

Visitez notre page Facebook pour connaître nos prochaines activités!



La Maison de la famille de Bois-des-Filion, c'est pour tout le monde !

La Maison de la Famille est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Cuisines collectives et halte-garderie

Les cuisines collectives permettent de cuisiner cinq repas chaque semaine à moindre coût, tout en sociabilisant. La halte-garderie prend soin de vos enfants de 1 an à 5 ans gratuitement pendant les cuisines collectives. En dehors des cuisines, un répit peut vous être offert du lundi au jeudi de 8h30 à 15h30 (sur réservation). Le tarif est de 5 \$ par jour et c'est gratuit pour le 2^e enfant. Pour information ou réservation : 450-965-0666.

Ateliers parents-enfants, conférences, sorties, etc.

Tout au long de l'année, nous offrons des ateliers et des conférences très diversifiés pouvant plaire à tous. Suivez-nous sur notre page Facebook pour tous les détails.

Cette année, nous soulignerons les 25 ans de la Maison de la famille le 30 mai 2020 dès 13h00. Anciens membres, membres actuels ou toute personne ayant côtoyé notre organisme, vous êtes les bienvenus! Vous inscrire à administration@maisondefamillebdf.com



Vins & Fromages

La Maison de la famille tiendra la 19^e édition de son **Vins & Fromages le 22 mai 2020**, au Chalet des Citoyens situé au 30, Montée Gagnon à Bois-des-Filion, dès 18h30. Cette levée de fonds essentielle nous permet de conserver la qualité de nos services

et de nos activités et ainsi, continuer d'œuvrer auprès des familles de la région. Vous pouvez tout de suite **mettre à votre agenda** cette belle soirée. Pour information ou réservation : 450-965-0666 ou administration@maisondefamillebdf.com.

Maison de la famille de Bois-des-Filion

395, boul. Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion
450 965-0666



La Maison des mots
Apprendre autrement

MISSION ET ORIENTATION

La mission de l'organisme est d'offrir des ateliers d'alphabétisation afin de favoriser non seulement l'autonomie et l'intégration sociale de la personne analphabète mais aussi de l'amener à exercer activement son rôle de citoyen.

En plus de son rôle de formation, La Maison des mots s'est donné comme tâche de défendre et de promouvoir les droits des personnes analphabètes et de sensibiliser la population à l'ampleur et aux conséquences sociales et économiques du phénomène de l'analphabétisme.

SERVICES ET APPROCHES

La Maison des mots des Basses-Laurentides propose des ateliers de lecture, d'écriture, de calcul et de cuisine collective. Ces derniers, offerts gratuitement, se déroulent en petits groupes, dans un esprit non compétitif tout en respectant le rythme d'apprentissage des participantes et des participants.

Depuis septembre 2005, ces services sont adaptés aux personnes sourdes des Laurentides.

Nous offrons aussi une aide ponctuelle aux personnes analphabètes qui ont des formulaires à remplir. À ces activités s'ajoutent des ateliers optionnels, de théâtre, d'ordinateurs et d'éducation populaire.

La Maison des mots des Basses-Laurentides

Groupe d'alphabétisation populaire
4, Chemin du Ravin, Sainte-Thérèse, J7C 2T2
www.maisondesmots.com
Téléphone/ATS : (450) 434-9593
FAX : (450) 434-5181

Services offerts par votre bureau de circonscription

- Régime de pension du Canada
- Vétérans
- Sécurité de la vieillesse
- Agence de revenu du Canada
- Immigration
- Toute autre situation qui relève d'un ministère fédéral
- Assurance-emploi

8, rue Saint-Charles, Sainte-Thérèse, J7E 2A2
Tél.: 450-965-1188 louise.chabot@parl.gc.ca